RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00050
Numéro SIREN : 326 652 526
Nom ou dénomination : GRAULHET DISTRIBUTION

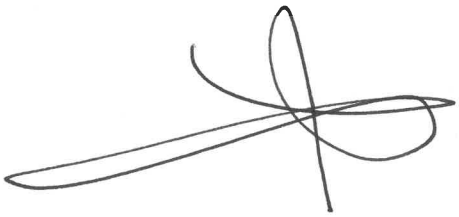
Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2021 sous le numéro de dépôt 3903

GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 000 euros
Siège social : Route de Lavaur, 81300 GRAULHET
RCS CASTRES 326 652 526

Comptes annuels et annexe clos le 31 mars 2021
et approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2021

Certifiés conformes

Le Président



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	179 572	179 245	327	573
Fonds commercial	25 916		25 916	25 916
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 196 088	207 503	988 585	1 004 061
Constructions	8 788 659	2 655 363	6 133 296	6 650 105
Installations techniques, matériel et outillage	1 451 807	1 000 806	451 000	545 110
Autres immobilisations corporelles	689 364	450 848	238 516	272 116
Immob. en cours / Avances & acomptes	8 500		8 500	4 000
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	468 776		468 776	465 918
Prêts	24 211		24 211	24 211
Autres immobilisations financières	10 500		10 500	10 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**12 843 393**	**4 493 765**	**8 349 628**	**9 002 510**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	32 932		32 932	22 202
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 471 650	198 170	3 273 480	3 067 027
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 435	331	80 104	103 537
Fournisseurs débiteurs	496 692		496 692	592 220
Personnel	2 244		2 244	760
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	95 001		95 001	69 026
Autres créances	1 637 462		1 637 462	1 640 840
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	835 003		835 003	555 964
Charges constatées d'avance	148 158		148 158	117 065
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**6 799 577**	**198 500**	**6 601 077**	**6 168 641**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**19 642 970**	**4 692 266**	**14 950 705**	**15 171 150**

Bilan

	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles	1 181 669	842 447
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**797 495**	**739 222**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 079 164**	**2 681 669**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	81 989	85 168
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**81 989**	**85 168**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*6 924 678*	*7 744 984*
Découverts et concours bancaires	*600*	*489 217*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 925 278	8 234 201
Emprunts et dettes financières diverses	34 924	27 036
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	10 910	21 018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	65 677	36 855
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 539 897	3 014 393
Personnel	*653 364*	*490 753*
Organismes sociaux	*178 744*	*159 721*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*53 373*	*92 322*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*281 160*	*227 492*
Dettes fiscales et sociales	1 166 641	970 287
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	465	43 892
Autres dettes	17 425	23 299
Produits constatés d'avance	28 333	33 333
TOTAL DETTES	**11 789 552**	**12 404 314**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**14 950 705**	**15 171 150**

COMPTES ANNUELS

DU 01/04/2020 AU 31/03/2021

Compte de résultat

Compte de résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	28 583 630	26 807 910
Production vendue (biens)	2 806 041	2 475 247
Production vendue (services)	5 052 661	3 523 243
Chiffre d'affaires net	**36 442 331**	**32 806 401**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	10 860	31
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	274 391	260 441
Autres produits	12 711	16 038
Total I	**36 740 293**	**33 082 910**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	27 460 021	24 548 931
Variations de stock	-269 973	274 775
Achats de matières premières et autres approvisionnements	94 560	88 903
Variations de stock	-10 730	4 789
Autres achats et charges externes (a)	3 334 011	2 938 721
Impôts, taxes et versements assimilés	577 404	481 595
Salaires et traitements	2 593 634	2 304 320
Charges sociales	627 483	576 237
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	735 674	764 742
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	198 370	135 497
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	17 847	21 026
Autres charges	25 235	61 353
Total II	**35 383 535**	**32 200 889**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 356 758**	**882 022**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	**2 489**	**3 690**
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	12 585	11 094
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	45	48
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12	70
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**12 641**	**11 212**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	94 703	136 834
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**94 703**	**136 834**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-82 062**	**-125 622**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 277 185**	**760 090**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	50 323	17 476
Sur opérations en capital		118 920
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		341 592
Total produits exceptionnels (VII)	**50 323**	**477 989**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	22 089	288 684
Sur opérations en capital		21 520
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**22 089**	**310 204**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**28 234**	**167 785**
Participation des salariés aux résultats (IX)	222 955	125 005
Impôts sur les bénéfices (X)	284 969	63 648
Total des produits (I+III+V+VII)	**36 805 746**	**33 575 801**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**36 008 251**	**32 836 579**
BENEFICE OU PERTE	**797 495**	**739 222**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		*2 639*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*12 585*	*11 094*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

DU 01/04/2020 AU 31/03/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRAULHET DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 14 950 705 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 797 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec
- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Terrains et aménagements : 50 ans
* Constructions : 10 à 20 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,42 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH 00-02)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISIONS ET LITIGES - Ristournes conditionnelles liées à l'assignation du Galec
Provision constituée pour tenir compte du risque lié au contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaitre du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Graulhet Distribution, le risque est évalué à 64 142€.

Autres éléments significatifs

COVID 19

Impact de la crise sanitaire sur les comptes clos :

Les comptes annuels clos le 31/03/2021 intègrent les impacts de l'épidémie liée à la COVID-19 détaillés ci-dessous :
- Baisse significative du chiffre d'affaires de la station-service suite aux différentes périodes de confinement sur l'exercice. La répartition du chiffre d'affaires sur les secteurs a été bouleversée avec une intensité sur le concept E. Leclerc Drive et des fermetures temporaires sur les rayons ou secteurs non essentiels.
- Les autres impacts ne sont pas significatifs.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES COMPTES POST-CLOTURE

Les conséquences de la crise sanitaire sur les opérations post-clôture de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.
Pour autant, l'entreprise met en place toutes les mesures nécessaires pour continuer son activité dans des conditions de sécurité et pour maintenir son niveau de trésorerie. En tout état de cause, à la date de l'arrêté des comptes, la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Route de Lavaur, 81300 GRAULHET
326652526 RCS CASTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 septembre 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 797 495,43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	797 495,43 euros
À titre de dividendes Soit 6,64 euros par action	664 441,00 euros
Le solde	133 054,43 euros

En totalité au compte "autres réserves"
qui s'élève ainsi à 1 314 723 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 23.09.2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 671,08 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 663 769,92 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

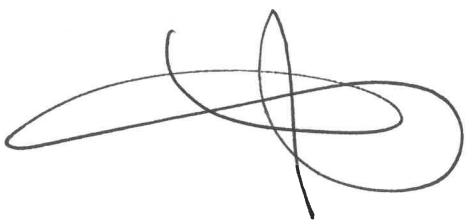
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	**Montant des dividendes**	**Dividendes éligibles à l'abattement de 40%**	**Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%**
Exercice clos le 31 mars 2020	400 000,00 euros, *soit 4,00 euros par titre*	404,00 euros	399 596,00 euros
Exercice clos le 31 mars 2019	150 000,00 euros *Soit 1,50 euros par titre*	151,50 euros	149 848,50 euros
Exercice clos le 31 mars 2018	150 000,00 euros *Soit 1,50 euros par titre*	151,50 euros	149 848,50 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 septembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Bruno LEFEBVRE



AUDIT EVALUATION CONSEIL
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
2, rue de l'Hermite – Zone Technobruges – 33520 BRUGES - Tél. 05.56.48.85.02

Arthur BRISION
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Alfred MASSIE
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
Route de Lavaur
81300 GRAULHET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2021

Mesdames,
Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GRAULHET DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A Bruges, le 3 Septembre 2021

Audit Evaluation Conseil
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Bordeaux

Arthur BRISION associé



3 - COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/21	Net 31/03/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	179 572	179 245	327	573
Fonds commercial	25 916		25 916	25 916
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 196 088	207 503	988 585	1 004 061
Constructions	8 788 659	2 655 363	6 133 296	6 650 105
Installations techniques, matériel et outillage	1 451 807	1 000 806	451 000	545 110
Autres immobilisations corporelles	689 364	450 848	238 516	272 116
Immob. en cours / Avances & acomptes	8 500		8 500	4 000
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	468 776		468 776	465 918
Prêts	24 211		24 211	24 211
Autres immobilisations financières	10 500		10 500	10 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**12 843 393**	**4 493 765**	**8 349 628**	**9 002 510**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	32 932		32 932	22 202
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 471 650	198 170	3 273 480	3 067 027
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 435	331	80 104	103 537
Fournisseurs débiteurs	496 692		496 692	592 220
Personnel	2 244		2 244	760
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	95 001		95 001	69 026
Autres créances	1 637 462		1 637 462	1 640 840
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	835 003		835 003	555 964
Charges constatées d'avance	148 158		148 158	117 065
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**6 799 577**	**198 500**	**6 601 077**	**6 168 641**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**19 642 970**	**4 692 266**	**14 950 705**	**15 171 150**

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

A 3

Bilan

	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles	1 181 669	842 447
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**797 495**	**739 222**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 079 164**	**2 681 669**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	81 989	85 168
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**81 989**	**85 168**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*6 924 678*	*7 744 984*
Découverts et concours bancaires	*600*	*489 217*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 925 278	8 234 201
Emprunts et dettes financières diverses	34 924	27 036
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	10 910	21 018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	65 677	36 855
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 539 897	3 014 393
Personnel	*653 364*	*490 753*
Organismes sociaux	*178 744*	*159 721*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*53 373*	*92 322*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*281 160*	*227 492*
Dettes fiscales et sociales	1 166 641	970 287
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	465	43 892
Autres dettes	17 425	23 299
Produits constatés d'avance	28 333	33 333
TOTAL DETTES	**11 789 552**	**12 404 314**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**14 950 705**	**15 171 150**

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Compte de résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	28 583 630	26 807 910
Production vendue (biens)	2 806 041	2 475 247
Production vendue (services)	5 052 661	3 523 243
Chiffre d'affaires net	**36 442 331**	**32 806 401**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	10 860	31
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	274 391	260 441
Autres produits	12 711	16 038
Total I	**36 740 293**	**33 082 910**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	27 460 021	24 548 931
Variations de stock	-269 973	274 775
Achats de matières premières et autres approvisionnements	94 560	88 903
Variations de stock	-10 730	4 789
Autres achats et charges externes (a)	3 334 011	2 938 721
Impôts, taxes et versements assimilés	577 404	481 595
Salaires et traitements	2 593 634	2 304 320
Charges sociales	627 483	576 237
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	735 674	764 742
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	198 370	135 497
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	17 847	21 026
Autres charges	25 235	61 353
Total II	**35 383 535**	**32 200 889**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 356 758**	**882 022**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	**2 489**	**3 690**
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	12 585	11 094
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	45	48
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12	70
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**12 641**	**11 212**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	94 703	136 834
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**94 703**	**136 834**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-82 062**	**-125 622**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 277 185**	**760 090**

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Compte de résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	50 323	17 476
Sur opérations en capital		118 920
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		341 592
Total produits exceptionnels (VII)	**50 323**	**477 989**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	22 089	288 684
Sur opérations en capital		21 520
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**22 089**	**310 204**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**28 234**	**167 785**
Participation des salariés aux résultats (IX)	222 955	125 005
Impôts sur les bénéfices (X)	284 969	63 648
Total des produits (I+III+V+VII)	**36 805 746**	**33 575 801**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**36 008 251**	**32 836 579**
BENEFICE OU PERTE	**797 495**	**739 222**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		*2 639*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*12 585*	*11 094*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRAULHET DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 14 950 705 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 797 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec
- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Terrains et aménagements : 50 ans
* Constructions : 10 à 20 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 05 02 - Fax 05 56 42 07 67

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,42 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH 00-02)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 6

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISIONS ET LITIGES - Ristournes conditionnelles liées à l'assignation du Galec
Provision constituée pour tenir compte du risque lié au contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaitre du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Graulhet Distribution, le risque est évalué à 64 142€.

Autres éléments significatifs

COVID 19

Impact de la crise sanitaire sur les comptes clos :

Les comptes annuels clos le 31/03/2021 intègrent les impacts de l'épidémie liée à la COVID-19 détaillés ci-dessous :
- Baisse significative du chiffre d'affaires de la station-service suite aux différentes périodes de confinement sur l'exercice. La répartition du chiffre d'affaires sur les secteurs a été bouleversée avec une intensité sur le concept E. Leclerc Drive et des fermetures temporaires sur les rayons ou secteurs non essentiels.
- Les autres impacts ne sont pas significatifs.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES COMPTES POST-CLOTURE

Les conséquences de la crise sanitaire sur les opérations post-clôture de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.
Pour autant, l'entreprise met en place toutes les mesures nécessaires pour continuer son activité dans des conditions de sécurité et pour maintenir son niveau de trésorerie. En tout état de cause, à la date de l'arrêté des comptes, la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 07

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	25 916			25 916
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	179 572			179 572
Immobilisations incorporelles	**205 488**			**205 488**
- Terrains	1 196 088			1 196 088
- Constructions sur sol propre	5 636 343			5 636 343
- Constructions sur sol d'autrui	83 546			83 546
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 037 278	31 492		3 068 770
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 419 459	32 348		1 451 807
- Installations générales, agencements aménagements divers	457 196	7 522		464 718
- Matériel de transport	8 067			8 067
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	212 507	4 073		216 579
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	4 000	4 500		8 500
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**12 054 484**	**79 934**		**12 134 418**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	465 918	2 858		468 776
- Prêts et autres immobilisations financières	34 711			34 711
Immobilisations financières	**500 629**	**2 858**		**503 487**
ACTIF IMMOBILISE	**12 760 601**	**82 792**		**12 843 393**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	25 916
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**25 916**

Fonds de commerce de poissonnerie acquis en mars 1999

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 999	246		179 245
Immobilisations incorporelles	**178 999**	**246**		**179 245**
- Terrains	192 027	15 475		207 503
- Constructions sur sol propre	1 256 590	310 213		1 566 804
- Constructions sur sol d'autrui	46 322	8 355		54 677
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	804 150	229 732		1 033 882
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	874 349	126 457		1 000 806
- Installations générales, agencements aménagements divers	190 983	40 445		231 429
- Matériel de transport	8 067			8 067
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	206 604	4 750		211 353
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 579 092**	**735 428**		**4 314 520**
ACTIF IMMOBILISE	3 758 092	735 674		4 493 765

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 494 703 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	24 211		24 211
Autres	10 500		10 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 435	80 435	
Autres	2 231 399	2 231 399	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	148 158	148 158	
Total	**2 494 703**	**2 459 992**	**34 711**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	8 906
Autres créances	496 281
Disponibilités	
Total	**505 188**

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	134 649	198 170	134 649	198 170
Créances et Valeurs mobilières	1 154	200	1 023	331
Total	**135 803**	**198 370**	**135 672**	**198 500**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		198 370	135 672	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	64 142				64 142
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	21 026	17 847	21 026		17 847
Total	**85 168**	**17 847**	**21 026**		**81 989**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		17 847	21 026		
Financières					
Exceptionnelles					

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 723 874 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	600	600		
- à plus de 1 an à l'origine	6 924 678	845 876	3 754 027	2 324 775
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	34 924	34 924		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 539 897	3 539 897		
Dettes fiscales et sociales	1 166 641	1 166 641		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	465	465		
Autres dettes (**)	28 335	28 335		
Produits constatés d'avance	28 333	28 333		
Total	**11 723 874**	**5 645 072**	**3 754 027**	**2 324 775**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	813 452			
(**) Dont envers les associés	10 910			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 671
Emprunts et dettes financières divers	378
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	569 372
Dettes fiscales et sociales	876 922
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**1 448 343**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	148 158
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**148 158**

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	28 333
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	**28 333**

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 783 096		2 783 096
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	22 944		22 944
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 230 890		4 230 890
Ventes de marchandises	28 583 630		28 583 630
Produits des activités annexes	821 771		821 771
TOTAL	**36 442 331**		**36 442 331**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 10 964 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31-03-2020 sont de 10 964€. La provision pour les honoraires de l'exercice clos au 31-03-2021 est de 11 184€.

Résultat financier

	31/03/2021	31/03/2020
Produits financiers de participation	12 585	11 094
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	45	48
Autres intérêts et produits assimilés	12	70
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**12 641**	**11 212**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	94 703	136 834
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**94 703**	**136 834**
Résultat financier	**-82 062**	**-125 622**

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 089	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		50 323
TOTAL	**22 089**	**50 323**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 93 668 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	186 566
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	166 899
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**353 465**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**93 668**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2013, la société SAS GRAULHET DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BUMA, route de Lavaur 81300 GRAULHET.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 112 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	99	
Ouvriers		
Total	**112**	

Engagements financiers

Engagements donnés

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Emprunt BNP Paribas 66.79% du solde dû - Inscription privilège prêteur de deniers	*17 916*
Emprunt BNP Paribas 33.21% du solde dû - Inscription hypothèque conventionnelle	*8 908*
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC	*3 643*
BPI France - Nantissement du FDC	*15 236*
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	*1 462 500*
BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	*1 947 493*
CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	*1 628 182*
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	*200 000*
BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	*299 210*
CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	*274 334*
Edel - Caution solidaire de Buma, Habilois et 8 stés + nantissement de FDC en 10e rang	*647 182*
Edel - Caution solidaire des parrains: Habilois à hauteur de 161KE + 7stés pour 70KE chacunes	*406 578*
Avals et cautions	6 911 181
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**6 911 181**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de convention de parrainnage, SAS Graulhet Distribution a reçu les engagements des sociétés suivantes pour couvrir ses pertes d'exploitations (en %) : SAS HABILOIS 23% - SAS SODILANG 11% - SAS SODIDIER 11% - SAS SOCAPDIS 11% - SAS ARIEDIS 11% - SAS GAILLAC 11% - SAS MACRIS 11% - SAS LAVIDA 11%

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 83 979 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67